

LI-TC/ EIL

Durée: 02 heures

Documents non autorisés.

EXAMEN FINAL DE TECHNIQUES D'EXPRESSION ET DE COMMUNICATION

SWETUNIQUE

Q.1. Soit la phrase suivante : « Les jeunes filles que j'ai vues plonger dans la piscine ».

4 pts.

- Justifiez l'accord du participe passé dans cette phrase.
- Transformez cette phrase en utilisant un pronom personnel.
- Ecrivez la phrase obtenue à la tournure négative.
- Q.2. Pour une bonne communication orale et écrite, expliquez ces affirmations :

5 pts.

- Parfaire sa communication verbale ;
- Gérer son stress :
- Ecouter activement :
- Poser les bonnes questions ;
- Faire un bilan de son intervention.

Q.3. REPONDRE PAR « VRAI » OU « FAUX ».

11 pts.

- L'expression cherche à communiquer une intention, une émotion, un état de conscience.
- 2. La représentation donne des informations sur les événements, retransmet un savoir.
- 3. L'action sur autrui cherche à convaincre, à séduire, à influencer autrui, transmet des ordres, intime des interdictions.
- 4. La phrase simple est toujours composée d'un sujet plus un verbe conjugué.
- 5. Autant sur le plan de la forme que du contenu, l'exposé oral doit être adapté au niveau de compréhension du public.
- 6. La communication en petit groupe commence quand plus de deux personnes sont présentes.
- 7. La communication interpersonnelle désigne toute interaction entre deux personnes au minimum qui souhaitent échanger des renseignements ou des émotions.
- 8. Les marques de négation qui encadrent le verbe ou son auxiliaire, s'il s'agit d'un temps composé fonctionnent toujours par deux.
- **9.** La langue qui n'est pas considérée comme un ensemble structuré des rapports qui définissent les termes, mais qui par opposition à la parole, devient une institution sociale.
- 10. Une phrase complexe n'est négative que quand la négation porte sur le verbe de la proposition principale.
- 11. A la fin de son exposé, l'orateur ne cherche pas toujours à connaître l'effet de l'exposé sur le public.